**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** - (2012)

Heft: 1

Artikel: Le Service des affaires militaires de la République et canton de Genève

Autor: Reyter, Guy

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-514638

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Chaque année, le Service des affaires militaires organise une cérémonie pour le licenciement de la troupe et des officiers libérés des obligations militaires, à la caserne des Vernets (photo) et à l'Hôtel de Ville.

Photo @ A+V

Cantons

# Le Service des affaires militaires de la République et canton de Genève

## **Col Guy Reyfer**

Directeur du service des affaires militaires

Port d'une quarantaine de collaborateurs, le service des affaires militaires, rattaché au département de la sécurité, de la police et de l'environnement (DSPE), est structuré en deux entités principales, à savoir le centre de logistique civile et militaire et le commandement d'arrondissement. Ses missions principales sont :

- d'une part de gérer la vie militaire des citoyens-soldats domiciliés à Genève ou frontaliers, du recensement à la libération à la fin des obligations militaires.
- d'autre part, d'exploiter sur mandat de la BLA l'ensemble des infrastructures militaires situées sur le territoire genevois, qu'elles soient propriétés du canton (caserne des Vernets, arsenal, stand de tir de Bernex, dépôt d'Aire-la-Ville, centrale d'engagement de Mategnin) ou de la Confédération (place d'exercice d'Epeisses, place de tir des Raclerets), ainsi que d'effectuer des prestations de logistique militaire (sur mandat de la BLA également) ou au profit de services cantonaux.

Actuellement, les prestations logistiques sont effectuées à raison d'environ 70% au profit de la Confédération et de 30% au profit du canton. Cette manière de procéder permet aux deux partenaires, la Confédération et le canton, de disposer de d'éléments de logistique à un coût raisonnable grâce aux synergies ainsi créées. L'exploitation de l'ensemble des infrastructures militaires par du personnel cantonal est également une particularité qui mérite d'être relevée.

A côté de ses missions, le service est également responsable de la supervision du tir hors du service, des stands de tirs et des sociétés de tir, ainsi que des deux corps de musique officiels de l'Etat (Landwehr et Elite). Il a de plus la responsabilité de trois commissions officielles et appuie les sociétés militaires et patriotiques dans la mesure de ses moyens.

Avec le passage à Armée XXI, les troupes cantonales se sont vues remplacées par des bataillons attribués aux cantons. En ce qui concerne Genève, le canton parraine le bat chars 17, le bat car 14, le gr eg L DCA 1, le bat ondi 16, ainsi que les deux bataillons de réserve que sont le gr art 41 et le gr hôp 9. Une palette de troupes représentative de presque tous les volets de notre armée et que nous nous efforçons de visiter au moins une fois par service de perfectionnement.

Un concept de développement 2015 de la place d'armes de Genève a été préparé et est en cours de validation formelle. Il prévoit de quitter la caserne des Vernets au profit des trois sites existants d'Epeisses, d'Aire-la-Ville et de Mategnin, qui seront fortement transformés et adaptés. Le lancement des travaux, devisés à environ 60 millions pour les trois sites et financés au niveau cantonal, devrait avoir lieu au printemps 2013, pour une livraison des bâtiments échelonnée entre fin 2014 et fin 2015. A cet horizon, l'armée devrait pouvoir disposer dans le canton d'infrastructures modernes et adaptées à ses besoins prévisibles, tout en permettant la libération d'un périmètre de 5 hectares au centre de la ville pour le grand projet de renouveau urbain Praille-Acacias-Vernets.

G. R.

### Changement de commandant à l'arrondissement

Depuis le 9 décembre 2011, Mme le major Vania Keller, historienne et adjudant du bat chars 17, a pris la succession du major Eric Rahm, qui a fait valoir son droit la retraite comme commandant de l'arrondissement militaire 3 (Genève).

Elle se voit confier la mission d'adapter les journées d'information aux conscrits (environ 60 journées par an pour près de



2'000 conscrits) vers un déroulement plus dynamique et interactif. Au-delà de ses obligations militaires, les jeunes conscrits devront comprendre leur rôle dans l'ensemble du réseau national de sécurité et tous ses partenaires. L'objectif est clairement, d'ici 2013, de dépasser la simple information sur l'obligation de servir pour atteindre une journée citoyenne sur la sécurité et son importance pour la société, avec également une présentation des possibilités d'engagement volontaire ou professionnel dans ce domaine (sapeurs-pompiers, police, etc.